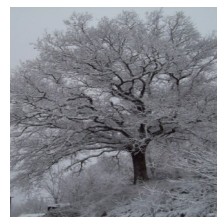
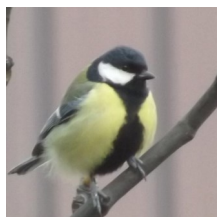
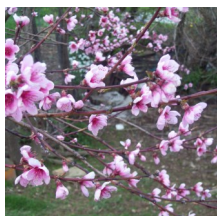
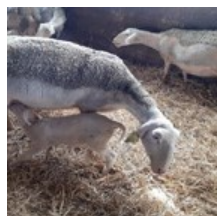
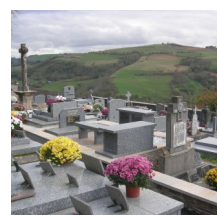


La Bastide Solages

2021

Bulletin Municipal



Mairie de LA BASTIDE SOLAGES , le Bourg, 12550

Téléphone : 05.65.99.74.72 e-mail : labastidesolages@laposte.net site internet : www.https://solages.jimdofree.com/

Ouverture au public : lundi après-midi de 14h00 à 16h30 et le jeudi matin de 09h00 à 12h00

Chères Solageoises, Chers Solageois,

En ce début d'année, permettez moi de vous présenter tous mes vœux, de santé d'abord, de bonheur, de prospérité

Je tiens à vous remercier chaleureusement de la confiance que vous avez renouvelée à mon équipe et à moi-même lors des élections municipales du 15 mars.

Malheureusement la crise sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver autour de la plantation du « Mai » et du verre de l'amitié. Il en est de même pour le repas de la mairie que nous avons l'habitude de partager. Je le regrette infiniment, mais la COVID nous a obligé, par mesure de précaution, à annuler toutes les manifestations festives cette année. Quel triste été sans fête votive et autre animation dans notre village mais aussi ceux des alentours. Cette pandémie a fortement limité les échanges entre les « gens du pays » mais aussi avec les touristes et les randonneurs. On a le droit de s'interroger sur certaines mesures prises en haut lieu. Faut-il continuer à laisser les gens s'agglutiner dans les grandes enseignes au détriment de nos petits commerces qui limitent plus facilement le brassage des personnes ? N'oublions pas que l'artisanat demeure la première entreprise de France. Comment notre pays va-t-il affronter la crise économique mondiale ? Tout un programme ...

Malgré cela nous avons pu réaliser quelques travaux sur la commune avec la réfection d'une partie de l'accès au hameau du Roustil et l'épaulement d'un tronçon du chemin du Bousquet. Ces travaux ont été financés par la Communauté des Communes du Réquistanais compétente en matière de voirie.

Nous avons aussi engagé une réflexion sur un projet ambitieux pour embellir le village de Solages et le rendre plus attractif, avec une opération « Cœur de village » qui consiste à l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone), à la réfection des rues, de l'éclairage public, mais aussi à l'achat d'une maison vacante afin d'y installer un café associatif, une bibliothèque de village, une salle pour les associations et un espace mutualisé pour l'accueil de services à la population. Nous en sommes au stade de l'avant projet détaillé. Il est bien évident que ce projet ne pourra voir le jour que si nous obtenons une garantie d'aide maximale de la part des partenaires financiers des collectivités (Etat, Département, Région, Communauté des communes).

Concernant la Communauté des communes, la plupart des maires (10 sur 11) ont été reconduits dans leur fonction, à noter que l'équipe dirigeante s'est dotée de deux nouveaux vice-présidents. Les décisions prises au niveau communautaire impactent fortement notre collectivité en ce qui concerne le plan local d'urbanisme, la voirie, les ordures ménagères, le cycle de l'eau, le développement économique, la culture, le tourisme... N'hésitez pas à consulter les services du Bercaïl (tiers-lieu ouvert en 2020) pour vos démarches administratives et tout ce qui concerne le développement économique. Aux dernières nouvelles, la Communauté des communes du Réquistanais a postulé pour signer avec l'état un contrat « petite ville de demain ». S'il est accepté, ce contrat permettra d'obtenir plus facilement, et de majorer les aides publiques sur tout le territoire de la communauté des communes.

L'année 2020 a été compliquée avec un réel manque de lien social, des dossiers ralentis par le confinement et la lenteur de la mise en place des nouvelles équipes municipales et communautaires.

Espérant vivement que l'année 2021 sera meilleure, permettez-moi de vous souhaiter une nouvelle fois, au nom de toute l'équipe une excellente année.

L'équipe municipale

Maire :

André ROUQUETTE

Adjoint, cette année au nombre de trois :

Malory CASTAING ; René BEL ; Elian ROQUES

Conseillers municipaux :

Aurélié ALIBERT, Geneviève ASTOUL,
David MALLEVIALLE, Joël MAUREL, Jacques MOLINIER,
Marie-Mélanie PELFORT, Sophie TERRAL.

Syndicats et délégations communales

2020 - 2026

Syndicat Intercommunal de l'Adduction d'Eau Potable des Rives du Tarn (SIAEP) :

André ROUQUETTE ; René BEL (2 titulaires)
Geneviève ASTOUL ; Marie-Mélanie PELFORT (2 suppléantes)

Syndicat Intercommunal de l'Electrification du Département de l'Aveyron (SIEDA) :

Joël MAUREL ; Jaques MOLINIER (2 titulaires)

Syndicat Mixte du Parc Régional des Grands Causses :

David MALLEVIALLE ; Elian ROQUES (2 titulaires)

Syndicat Mixte d'Informatisation des Communes

Aveyronnaises (SMICA) :

Aurélié ALIBERT (1 titulaire)

Commission de contrôle des listes électorales :

Représentant de la Commune : Jacques MOLINIER
Déléguée de l'Administration : Josiane CHEVALIER
Délégué du Tribunal Judiciaire : Christian ALIBERT

Correspondant défense

Sophie TERRAL

RPIC COUPIAC

David MALLEVIALLE

Référent Ambroisie

Elian ROQUES

Référent Sécurité Routière

Aurélié ALIBERT

Commission de Contrôle des Impôts Directs (CCID)

Malory CASTAING—Jacques MOLINIER
Sophie TERRAL—Elian ROQUES
Geneviève ASTOUL—Joël MAUREL
Marie-Mélanie PELFORT—Angel ALIBERT
René BEL—Marie-Claude TERRAL
David MALLEVIALLE—Hubert CONSTANS

Suite à notre intégration au 1er janvier 2018 à la Communauté des Communes du Réquistanais, voici les différentes commissions auxquelles nous siégeons.

Délégués Communautaires

(CCR - Communauté des communes du réquistanais) :

André ROUQUETTE - Malory CASTAING

Commission travaux

André ROUQUETTE
Elian ROQUES

Commission intercommunale:

des impôts direct
Elian ROQUES
Jacques MOLINIER

Commission dévéco

(développement économique)

André ROUQUETTE
Malory CASTAING

Commission office du **tourisme**

Geneviève ASTOUL
Malory CASTAING

Commission CLECT

(Commission Locale des Charges
transférées)
André ROUQUETTE

Commission culture

Geneviève ASTOUL
Malory CASTAING
Sophie TERRAL

Commission d'appels d'offres

André ROUQUETTE
Jacques MOLINIER

Coordination Gérontologique:

Geneviève ASTOUL
Jaques MOLINIER

Commission bulletin **intercommunal**

Malory CASTAING

Commission des ordures **ménagères**

Joël MAUREL

En 2020 la Communauté des Communes a fait réaliser plusieurs chantiers sur notre commune par l'entreprise COLAS, titulaire du marché à bons de commande.

Les travaux de préparation ont commencé par le dérasement des accotements et le nettoyage des fossés afin de faciliter l'écoulement de l'eau sur la route des Carrières et de la Vernière. Un aqueduc a également été refait avec un petit enrochement. La suite des travaux a consisté à renforcer la chaussée et à refaire le revêtement.

Sur la route de Roustil, suite à l'effondrement d'un mur de soutènement fin 2018, il a fallu faire un enrochement afin de sécuriser l'accès à la ferme qui était réduit. Les études ont été longues car la proximité d'une source et de la route départementale N° 665 nous ont obligé à faire réaliser des sondages afin de pérenniser nos travaux. La technique de réparation a été instruite et validée par « Aveyron Ingénierie » (Conseil Départemental) et la Communauté des Communes. Cette solution de réparation a permis de ne pas toucher à la route départementale tout en protégeant la source qui alimente la ferme de Roustil.



Chemin du Roustil/départementale 665



Chemin du Roustil



Travaux du Roustil terminés

Les matériaux de déblais de cette route ont été utilisés au chemin du Bousquet afin de renforcer un vieux mur de soutènement. Ce remblai apporte la stabilité à la route déjà fragilisée et nous a permis d'anticiper sur de futures dépenses.



Chemin du Bousquet



Chemin du Bousquet



Quelques plantations

Concernant les travaux réalisés pour le compte de la Commune, l'entreprise COLAS a renforcé et goudronné les rues du Bousquet. Ces travaux devaient se faire en 2019 mais le retard des subventions et les contraintes techniques nous ont obligés à les reporter.



Pour finir, le débroussaillage de la voirie a été réalisé par l'entreprise Bélière afin de garantir une bonne visibilité sur nos routes.

En 2021, suivant le budget alloué, les travaux de goudronnage se feront en continuité sur la voie communale de la Vernière et ensuite sur la route de Cayssials. Des travaux d'élargage seront à programmer sur certaines sections de routes.

TRAVAUX DE VOIRIE 2020

TRAVAUX COMMUNAUTE DE COMMUNE

VC des Carrières	du barrage aux Carrières	nettoyage fossé et dérasement des accotements graves émulsion et enduit bicouche
	des Carrières à la VC 3	emplois partiels
VC de la Vernière	de la RD 665 vers la Vernière	dérasement des accotements graves émulsion en enduit bicouche acqueduc et petit enrochement
VC de Roustil	enrochement	mise en sécurité du chemin avec enrochement revêtement bicouche sur zone de travaux
VC du Bousquet	confortement de murs de soutènement	mise en place d'un talus remblais afin de renforcer un mur avec l'utilisation des déblais de la VC de Roustil

TRAVAUX COMMUNE

Le Bousquet	dans les rues du village	graves émulsion/enduit bicouche
--------------------	--------------------------	---------------------------------

TRAVAUX VOIRIE 2021

TRAVAUX COMMUNAUTE DE COMMUNE

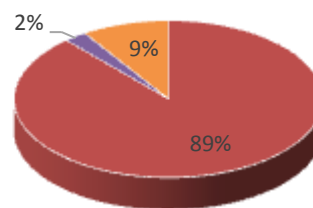
priorité 1 VC de la Vernière	depuis les travaux 2020 à la RD 555	graves émulsion / enduit bicouche
priorité 2 VC de Cayssials		graves émulsion / enduit bicouche

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

SECTION FONCTIONNEMENT	
D . DEPENSES	65 072,87
Charges générales	20 177,20
eau, électricité, fournitures diverses	16 545,84
Contrats	1 477,36
Impôts fonciers	2 154,00
Charges personnel	14 167,31
- personnel titulaire et non titulaire	10 397,90
- cotisations	3 401,30
- assurance personnel	368,11
Autres charges courantes	16 613,53
- Indemnités des élus + cotisations	13 083,08
- charges école + cantine	2 000,00
- subventions aux assoc et autres contrib.	1 530,45
Charges financières	560,24
- Intérêts d'emprunts	560,24
Ecritures d'ordre comptables	5 460,59
Atténuations de produits	8 094,00
- Redevance modernisation des réseaux	449,00
- Attrib compensatrices comcom	7 645,00
R . RECETTES	91 272,60
Produits de gestion courante	10 458,13
- Redevance assainissement	1 861,10
- Redevance modernisation des réseaux	445,75
- autres redevances	669,00
- Revenus des immeubles	7 482,28
Impôts et taxes	13 623,00
- Contributions directes	2 503,00
- Taxes foncières et habitations	11 120,00
Dotations et participations	66 316,77
- Dotation forfaitaire	35 599,00
- Attri fonds de péréquation	8 683,77
- Compensat taxe foncière et taxe Habit	3 795,00
- autres redevances	18 239,00
Annulations de mandats et autres	874,70

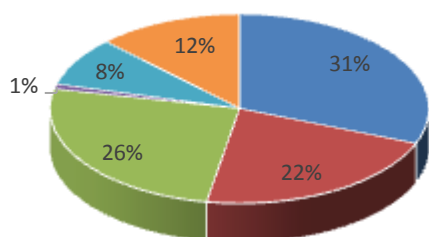
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	44 400,05
Travaux	39 277,46
- Programme Cœur de village	299,32
- Elargissement de la RD en Traverse	32 498,14
- Réseaux assainissement	6 480,00
Autres équipements	1 060,80
- Ordinateur Mairie	1 060,80
Remboursement des emprunts	4 061,79
RECETTES	38 276,75
Subventions d'investissement	20 390,50
- Etat	1 104,00
- Région	956,50
- Département	18 330,00
Fonds divers	12 425,66
- FCTVA	11 702,67
- Taxe aménagement	114,46
- Autres	608,53
Ecritures d'ordre comptables	5 460,59

Dépenses d'investissement



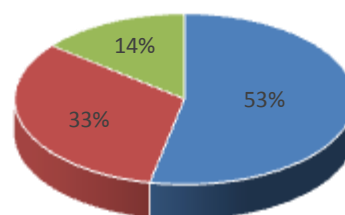
- Travaux
- Autres équipements
- Remboursement des emprunts

Dépenses de fonctionnement



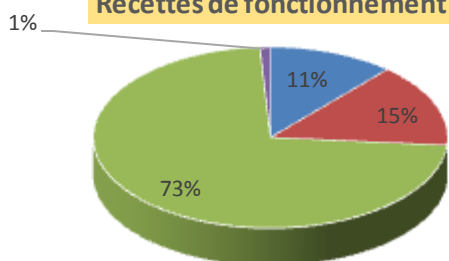
- Charges générales
- Charges personnel
- Autres charges courantes
- Charges financières
- Ecritures d'ordre comptables
- Atténuations de produits

Recettes d'investissement



- Subventions d'investissement
- Fonds divers
- Ecritures d'ordre comptables

Recettes de fonctionnement



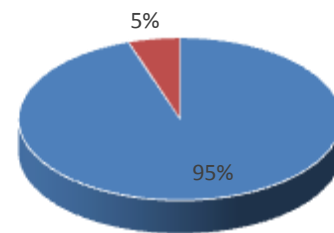
- Produits de gestion courante
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Annulations de mandats et autres

BUDGET PRINCIPAL 2020

SECTION FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	132 546,00
Charges générales	31 790,00
eau, électricité, fournitures diverses	25 290,00
Contrats	4 000,00
Impôts fonciers	2 500,00
Charges personnel	15 800,00
- personnel titulaire et non titulaire	11 000,00
- cotisations	4 300,00
- assurance personnel	500,00
Autres charges courantes	21 100,00
- Indemnités des élus + cotisations	15 800,00
- charges école + cantine	2 000,00
- subventions aux assoc et autres contrib.	3 300,00
Charges financières	700,00
- Intérêts d'emprunts	700,00
Ecritures d'ordre comptables	5 461,00
Atténuations de produits	14 385,00
Dotations aux provi. Exploit	20 000,00
Virement à sect Investissement	23 310,00
RECETTES	132 546,00
Produits de gestion courante	30 240,00
- Redevance assainissement	1 900,00
- Redevance modernisation des réseaux	400,00
- autres redevances	20 940,00
- Revenus des immeubles	7 000,00
Impôts et taxes	21 960,00
- Contributions directes	18 260,00
- Taxes foncières et habitations	3 700,00
Dotations et participations	80 346,00
- Dotation forfaitaire	35 800,00
- Attri fonds de péréquation	730,00
- Compensat taxe foncière et taxe Habit	2 885,00
- excédent reporté 2019	40 931,00
Annulations de mandats et autres	

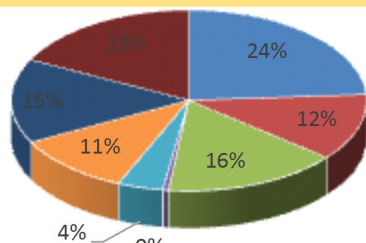
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	80 081,00
Travaux	74 781,00
- Programme Cœur de village	53 981,00
- Elargissement de la RD en Traverse	13 500,00
- Acquisition le Bousquet	7 300,00
- Prog de voirie	1 200,00
Remboursement des emprunts	4 100,00
RECETTES	80 081,00
- Excédent investisst 2019 reporté	10 508,00
- Affectation du résultat	19 752,00
- Subventions d'investissement	7 450,00
- Etat	7 450,00
Fonds divers	13 600,00
- FCTVA	13 600,00
Ecritures d'ordre comptables	5 461,00
Virement de la sect. Fonctionnement	23 310,00

Dépenses d'investissement



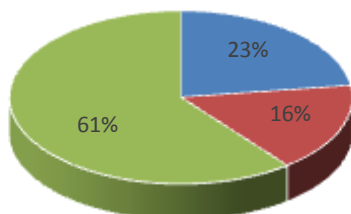
■ Travaux ■ Remboursement des emprunts

Dépenses de fonctionnement



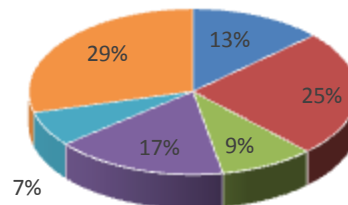
■ Charges générales ■ Charges personnel
 ■ Autres charges courantes ■ Charges financières
 ■ Ecritures d'ordre comptables ■ Atténuations de produits
 ■ Dotations aux provi. Exploit ■ Virement à sect investisst

Recettes de fonctionnement



■ Produits de gestion courante
 ■ Impôts et taxes
 ■ Dotations et participations

Recettes d'investissement



■ - Excédent investisst 2019 reporté
 ■ - Affectation du résultat
 ■ - Subventions d'investissement
 ■ Fonds divers
 ■ Ecritures d'ordre comptables
 ■ Virement de la sect. Fonctionnement

Projet Cœur de village

Il s'agit en fait de deux projets différents mais tellement liés et complémentaires qu'il est difficile de les dissocier.

Mais avant de vous les présenter, faisons un peu d'histoire car il est toujours bon de s'appuyer sur le passé pour construire l'avenir.

Le constat est sans appel, depuis des décennies notre village se meurt avec la fermeture des derniers commerces, café, bureau de tabac, épicerie dans les années 1970. La population vieillit, les jeunes quittent nos campagnes pour trouver du travail ailleurs. C'est un véritable phénomène de société avec un exode rural très marqué et cet engouement des jeunes pour la ville où, il paraît, « la vie est beaucoup plus facile ». Pour essayer de freiner ce phénomène, dans les années 1975 à 1980, l'Etat français a décidé d'octroyer des aides aux communes par le biais d'ateliers relais. La municipalité en place a saisi l'opportunité, mais hélas l'entreprise a dû cesser son activité quelques temps après. Les efforts des conseils municipaux successifs n'ont pas permis un revirement de la situation malgré de belles réalisations notamment l'assainissement du village, l'agrandissement de la mairie avec son nouveau bureau pour le secrétariat, la création d'un lotissement.

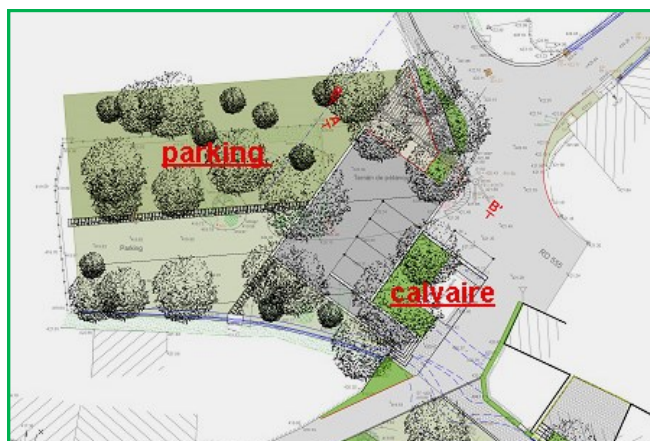
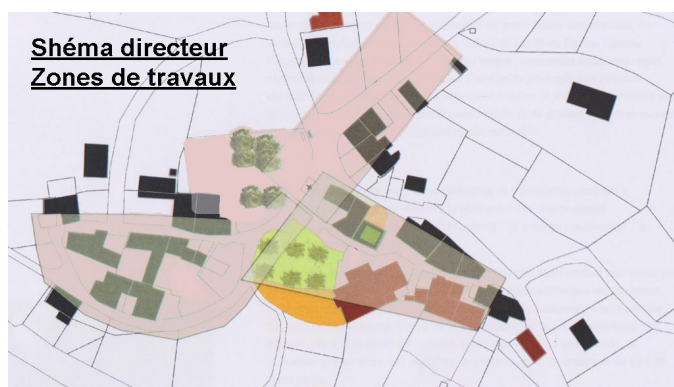
Aujourd'hui nous sommes forcés de constater que notre village se meurt. Il n'existe plus de point de rencontre pour les habitants. Le lien social déjà très fragile malgré les différentes attractions proposées par le comité des fêtes est mis à mal cette année par la crise sanitaire.

La société dans laquelle nous vivons conduit à l'individualisme avec les nouvelles façons de communiquer aussi rapidement à l'autre bout du monde qu'avec nos voisins. L'être humain n'est pas fait pour vivre recroquevillé sur lui-même, il a besoin d'échanger, de dialoguer, de rencontrer d'autres personnes. Ce besoin et cette envie de créer une nouvelle dynamique, ressenti par l'équipe municipale, nous a amené à bâtir un projet pour notre village.

Les premiers contacts ont été pris avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) à Rodez. C'est un organisme géré et financé par le Conseil Départemental qui propose des solutions en embellissement des villages et hameaux, plus largement du patrimoine communal. A ce titre les opérations « Cœur de Village » s'inscrivent pleinement dans ses compétences. Le CAUE nous a remis un document de travail avec des exemples de réalisation sur d'autres communes et des idées à développer pour Solages. Après réflexion, nous avons choisi un maître d'œuvre spécialisé dans les espaces verts et habitué à travailler sur ce genre de dossier.

L'avant projet détaillé a été récemment validé par le Conseil Municipal. Il comprend :

- L'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie, éclairage public)
- Un collecteur d'eaux pluviales pour une partie du village
- La réfection de la place de l'Eglise et des deux rues qui y conduisent en pierres caladées
- L'embellissement du Calvaire
- La requalification du parking
- La création de vergers et espaces verts



Nous espérons vivement que ce cadre agréable va permettre de fixer la population en place mais aussi d'attirer de nouveaux habitants.

Mais un cadre, aussi agréable soit-il, ne permet pas à lui seul de créer du lien social, d'où l'idée de mettre en place un lieu de rencontre. Pourquoi ne pas se retrouver autour d'un verre, d'un café, d'une partie de cartes, ou d'un jeu de société ? Les adeptes de la lecture ne seront pas oubliés avec une salle de lecture et des livres mis à disposition par la CCR (Communautés des Communes du Réquistanais)

L'opportunité de pouvoir acquérir une maison vacante dans le centre du village renforce notre volonté de voir ce projet aboutir. Un cabinet d'architectes qui travaille en relation avec les paysagistes nous a proposé une belle façon de transformer et réhabiliter cette maison.

C'est un projet colossal pour notre petite commune et surtout notre petit budget. Cependant il s'inscrit pleinement dans la dynamique insufflée par la CCR qui après avoir obtenu la qualification « Bourg-centre » pour Réquista a candidaté au contrat « Petite ville de demain » qui aura des répercussions financières sur tout le territoire communautaire. C'est ce que nous espérons vivement car notre inquiétude est bien-là.



Nous sommes en ce moment dans la recherche d'aides financières auprès des partenaires de notre collectivité :

- l'Etat, bien sûr, qui nous accompagnera par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, mais à quel taux ?
- La Région Occitanie avec une enveloppe pour les espaces verts et aussi pour le café associatif, de quel montant ?
- Le Département de l'Aveyron qui investit dans les opérations « Cœur de village » et la réfection des bâtiments communaux mais à quelle hauteur ?
- La CCR nous épaulera avec un fond de concours.

Au moment où nous publions ce bulletin, nous n'avons pas encore le montant de l'investissement de nos partenaires financiers, Nous pensons avoir des réponses à toutes ces questions au premier trimestre 2021.

Il est bien entendu que ce projet ne pourra se réaliser sans leur concours, car nous ne pouvons nous permettre, compte tenu de l'importance de cette opération, d'endetter la commune plus qu'il n'est souhaitable. Nous étudierons avec eux toutes les possibilités et nous ne manquerons pas de vous informer de la suite qui sera donnée à ce projet.

Voici un pêle-mêle de quelques rues qui seront impactées par les travaux :



LE BERCAIL

Maison des Services du Réquistanais



Situé 7 avenue Vallée du Tarn à Réquista, Le Bercaïl est un nouveau lieu de vie et d'accompagnement qui a pour but de répondre aux problématiques sociales et économiques du territoire.

Ce tiers lieu se compose de 3 espaces :
Espace démarches administratives,
Espace de vie sociale,
Espace entrepreneurs.



Démarches administratives :

Labellisé France Services en 2020, Le Bercaïl vous propose un accompagnement gratuit pour vos démarches administratives en ligne en vous guidant sur l'outil informatique auprès de 9 partenaires :

- La Caisse d'allocations familiales,
- Les Ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Finances Publiques,
- La Caisse nationale d'Assurance Maladie,
- La Caisse nationale d'Assurance Vieillesse,
- La Mutualité Sociale Agricole,
- Pôle Emploi
- La Poste.

Pour cela, deux ordinateurs avec l'accès à Internet sont à votre disposition et sachez que, même si vous n'avez pas d'adresse mail et si vos accès en ligne vers les différents services ne sont pas encore activés, vous pouvez être accompagné par Bénédicte ARGUEL qui est chargée de l'accueil et de l'accompagnement.

Vie Sociale :

L'espace de Vie Sociale, animé par Lucie MATHIEU coordinatrice, a vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives.

Il s'agit d'un espace de partage de compétences et d'informations ainsi qu'un espace participatif que vous pouvez enrichir à tout moment en soumettant vos idées et en participant bénévolement à la mise en place des actions.

Ce tiers-lieu propose aussi un accompagnement des familles avec des conférences et des réunions en soutien à la parentalité, des animations familiales et pour les adolescents...

Entrepreneurs :

C'est un lieu d'échanges et de partages des entreprises et porteurs de projet du territoire avec un accueil individuel pour les professionnels en activité ou en création et également un relais d'associations et de chambres consulaires.

Bientôt vous y trouverez des bureaux professionnels à partager, en coworking et un programme d'ateliers à destination des entrepreneurs permettant des interactions et des échanges professionnels au sein du territoire.

Cet espace, que gère Laetitia TAULIER agent de développement économique, est dédié aux professionnels comme aux particuliers qui ont un projet de développement, de transmission, de location ou de création/reprise d'activité.

Concernant les offres d'emploi, les professionnels peuvent transmettre leurs offres d'emploi à pouvoir afin que celles-ci soient relayées et les particuliers peuvent transmettre leur CV dans le but d'être mis en relation avec les partenaires pour maintenir l'emploi local.



Le Bercaïl est ouvert tous les matins

[du lundi au samedi de 10h à 13h](#) et [les après-midi sur rendez-vous](#).

Pour plus d'informations ou pour prendre un rendez-vous, vous pouvez contacter les membres de l'équipe au [05 65 43 68 64](tel:0565436864) ou par mail lebercaïl@requistanais.com.

Vous retrouverez également toutes ces informations, et plus encore, sur internet en tapant lebercaïl.com dans votre moteur de recherche.

POINT INFO SENIORS

Le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation LA CLAUZE, installé sur la commune de St Jean Delnous, assure la fonction de « Point Info Séniors » depuis 2011. Il héberge dans ses locaux l'Association de coordination en Gérontologie « Ségala, Vallées du Tarn et du Viaur », qui assure la coordination gérontologique.

A qui s'adresse ce service et leur mission ?

Le « Point Info Séniors » a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille, sur les dispositifs d'aide de maintien à domicile ou l'orientation vers un établissement d'hébergement.

Vous pouvez contacter l'équipe du « POINT INFO SENIORS » au Centre S.S.R LA CLAUZE au 05.65.46.67.67 du lundi au vendredi de 09H00-12h00 et 14h00-17h00 ou par mail au info.senior@laclauze.fr

Les partenaires principaux

- les services d'aides à domicile (A.D.M.R...),
- les Services de Soins infirmiers à Domicile,
- les E.H.P.A.D et autres établissements d'hébergement,
- les assistantes sociales de la M.S.A et du Conseil Départemental,
- les professions libérales en soins de ville (Médecins, Masseurs-kinésithérapeutes, pharmacies d'officine),
- les associations d'aides et d'activités déployées auprès des personnes âgées.

La Fibre (bientôt tous connectés)

Le programme France Très Haut Débit, lancé par l'Etat en 2013, vise à couvrir l'intégralité du territoire français en très haut débit d'ici 2022. Il s'agit de proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements y compris dans les villages les plus isolés, des entreprises et des administrations.

Sur notre territoire, c'est le SIEDA qui est porteur du projet Très Haut Débit aveyronnais, nommé **ALL'Fibre** en partenariat avec le Conseil Départemental, les intercommunalités et les communes.

Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble, que ce soit de l'aérien ou de l'enterré. Il doit également prendre en compte les contraintes de la géographie de l'Aveyron : l'étendue du département et l'habitat dispersé. L'installation du réseau optique **ALL'Fibre**, jusqu'à votre domicile comporte de nombreuses étapes. Sa construction nécessite différentes infrastructures techniques, découpées par zones. La durée de déploiement d'une zone est d'environ 14 mois (études comprises) et son délai de mise en commercialisation est d'environ 4 mois après la réception des travaux.

Comme précisé par les intervenants sur notre secteur, qui sont déjà venus sur notre commune effectuer différents repérages, différentes mesures, et installés l'armoire (ancien boulodrome), il est difficile de donner une date prévisionnelle de raccordement pour chaque foyer, le déploiement peut fluctuer au gré des contraintes rencontrées. Il semble tout de même envisageable que fin 2021 le déploiement sera terminé et que le raccordement sera possible.

Attention : **ALL'Fibre** ne commercialise pas d'abonnements, pour profiter de la fibre, vous devrez contacter les fournisseurs d'accès internet afin de prendre connaissance des différentes offres et faire votre choix. Ils procéderont alors au raccordement de votre logement au réseau de fibre optique.

Pour connaître les fournisseurs d'accès à internet présents vous pouvez vous rendre sur ce site internet :

<https://www.alliancetreshautdebit.fr/fr/je-suis-un-particulier/les-services-aux-particuliers>

Pour avoir toutes les informations sur ALL'Fibre une plaquette est à votre disposition à cette adresse :

https://www.alliancetreshautdebit.fr/sites/default/files/upload/Plaquette/guide_alliance_2019_09_v2.pdf

Quelques chiffres clés pour l'Aveyron

12 000 kms de fibre à déployer	155 000 logements à fibrer	400 000 soudures à effectuer	550 armoires de rue à poser	70 nœuds de raccorde- ments optique à construire
-----------------------------------	-------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Le mot du Président



COMITE DES FETES

En ces temps troublés où sévit la COVID 19, nous avons eu le regret de devoir annuler les fêtes de Solages, la fête annuelle d'abord en août, celle du pain, inscrite dans le cadre de la fête du Patrimoine en septembre et enfin la grillée de châtaignes en octobre, ceci afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

C'est une véritable déception, ces fêtes nous permettaient de nous réunir, de créer des liens sociaux et de faire connaître notre village aux participants venus de l'extérieur.

S'il est important pour nos territoires que ces festivités perdurent, nous n'avons aucune visibilité sur l'avenir et il ne nous est pas possible à ce jour de nous projeter en 2021.

Gageons cependant que ce virus s'éteindra et que nous pourrons rapidement organiser les prochains évènements.

Lorsque les restrictions sanitaires seront levées, le Comité des Fêtes mettra tout en œuvre pour reprendre nos habitudes festives et faire ainsi vivre nos traditions locales.

En attendant des jours meilleurs, le Comité des Fêtes et moi-même vous souhaitons néanmoins une excellente année 2021.

Quelques souvenirs :



Activités économiques

Malgré un périmètre restreint, l'activité économique sur notre commune tend à se diversifier ces derniers mois. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité y consacrer une page

Secteur Agricole

GAEC du Faous - La Borie

Elevage d'ovins et de bovins



GAEC du Lyonès - Lyonès

Elevage d'ovins



MAUREL Joel - La Vernière

Elevage d'ovins et d'équidés

POUSTHOMIS Patrick - Le Roustil

Culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses. Culture du tabac.

Secteur du Bâtiment

ROQUES Frédéric - Le Bousquet

Entreprise de maçonnerie générale et de couverture



ROUQUETTE André - La Borie

Entreprise de terrassement

Secteur Touristique

Domaine de la Libaudié - La Libaudié

Gîtes et mini camping

La Vallée des rêves -

La Frayssinette

Gîtes et randonnées



Secteur Petite enfance

PELFORT Marie-Mélanie - Le Bourg

Assistante maternelle agréée



Secteur Alimentaire

Les Délices de Solages - Le Bourg

Pâtisserie - Traiteur
(à la demande)



Bientôt sur la
commune

Secteur Automobile

REPROG CONCEPT - Le Bourg

La gestion moteur optimisée



Traitement des déchets : un vaste sujet direz-vous !! Et qui revient régulièrement dans nos pages , malheureusement il y a encore des incivilités au regard des dépôts « en vrac » ou au manque de tri. Celui-ci n'est pas toujours évident à faire avec tout ces pictogrammes que nous trouvons sur nos emballages

Voici quelques infos pour essayer de mieux trier, comme la campagne de communication lancée en novembre 2020 par le SYDOM , nous y invite en nous rappelant que la qualité du tri peut encore être améliorée.

L'affiche de cette campagne mettant en scène les déchets recyclables s'échappant de la poubelle noire vers la poubelle jaune symbolise la réduction du sac noir au profit du sac jaune.



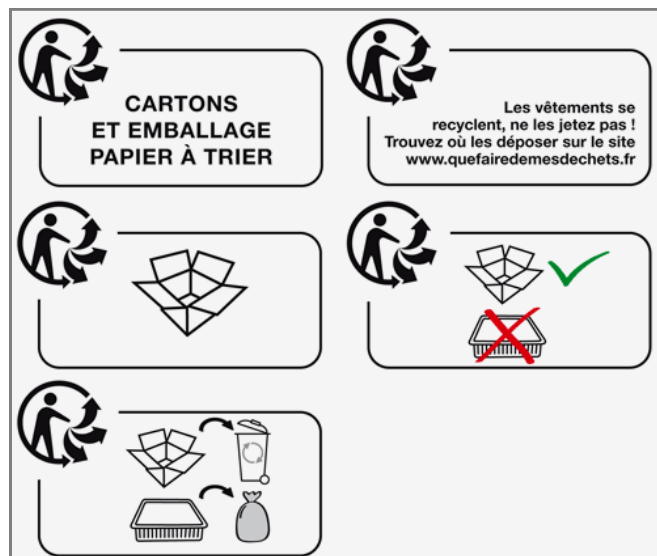
Le point vert qui figure sur 90 % de nos emballages, ne signifie pas que le produit est recyclable ou sera recyclé. Il indique que le fabricant verse une taxe à une société (Eco-Emballages ou Adelphe) chargée de valoriser les déchets. Les fonds sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place de la collecte sélective et au recyclage.



Le pictogramme Triman a été créé dans le but de simplifier et d'homogénéiser le tri. La silhouette humaine symbolise le geste du citoyen, les trois flèches symbolisent le tri pour permettre un meilleur traitement des déchets et la flèche circulaire autour de la silhouette symbolise le recyclage.

C'est un logo obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2015 qui concerne tous les produits présents sur le marché, pouvant faire l'objet d'un recyclage. Ainsi ce logo informe le consommateur que les entreprises respectent les consignes de tri et met en avant leurs efforts.

Quelques exemples de pictogrammes que vous pouvez trouver sur vos emballages :



Pour compléter ces quelques mesures et ces informations, rendez-vous sur le site du Sydom : www.sydom-aveyron.com

Pour infos :

Les résultats de la campagne « Caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles » sur des échantillons représentatifs des poubelles noires aveyronnaises mettent en évidence qu'une grande partie des 232kg/hab/an jetés dans le sac noir correspond à des déchets valorisables.

Ne relâchons pas nos efforts, continuons à trier, mais mieux !!

Déchèterie de Réquista : accessible aux habitants des 11 communes
A partir du 14 décembre 2020 voici les nouvelles dispositions en vue d'améliorer l'accueil et la sécurité pour tous.

Grand public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi 14h00-17h30

Samedi : 9h00-12h00 puis 14h00-17h00

Les mardis seront essentiellement réservés à l'accueil des agriculteurs : 9h00-12h00 puis 14h00-17h00

Pour toutes informations : 05.65.47.96.66

INFOS PRATIQUES

NUMEROS D'URGENCE

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- URGENCE EUROPEENNE : 112
- POUR SOURD ET MALENTENDANT : 114
(appel vidéo-SMS)
- MEDECINE DE GARDE MIDI PYRENEES : 3966
(à partir de 20h00, week-end et jours fériés)
- CENTRE ANTI-POISON et de
TOXICOVIGILANCE : 05.61.77.74.47

SANTE

TREBAS LES BAINS : Docteur CHAHAL André Azzam

Secrétariat : 05 63 55 84 06

REQUISTA : Maison de santé pluridisciplinaire

Secrétariat : 05.31.97.10.40

- Médecins généralistes
- Chirurgien dentiste
- Kinésithérapeute
- Infirmières
- Orthophoniste
- Ostéopathe
- Sage-femme
- Diététicienne
- C.M.P Sainte Marie

Cabinets de soins infirmiers :

COUPIAC : 05.65.99.74.32

VILLENEUVE S/TARN : 05.63.55.84.65

ST SERNIN S/RANCE : Udsma : 05.65.99.65.70

SERVICES D'AIDES A LA PERSONNES

ADMR : 05.65.99.42.90

POINT INFO SENIORS: 05.65.46.67.67

COUPIAC AMBULANCES - Transport à la demande :
05..65.99.78.53

SERVICES DE PROXIMITE

Pharmacies :

COUPIAC : 05.65.99.73.75

TREBAS LES BAINS : 05.63.55.88.03

Poste :

COUPIAC : 3631

PLAISANCE :

TREBAS LES BAINS : point poste à la Mairie :

05.63.55.85.47

Déchèterie :

REQUISTA : 05.65.42.85.53

AUTRES SERVICES

EDF « ENEDIS » dépannage (Rodez) : 09.72.67.50.12

EAUX « VEOLIA » (Rodez) : 05.61.80.09.02

EAUX « SIAEP des Rives du Tarn » (Réquista) : 05.65.46.11.99

TELEPHONE « ORANGE » dépannage : 3900

TRESORERIE (Belmont) : 05.65.99.91.33

IMPOTS Particuliers (Rodez) : 05.65.77.85.00

IMPOTS Foncier (Rodez) : 05.65.77.85.45

En cas de besoin numéro Vert dédié à la crise du COVID 19 : 0800 130

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES : 21/02/2020 Lina, Julia, Blanche MALLEVIALLE

26/07/2020 Tiago MAUREL

DECES : Aucun décès sur le registre de la Commune en 2020